

MM/JK/95/25



- A Messieurs les Gouverneurs de Province;
 - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
 - Aux Pouvoirs organisateurs des établissements officiels subventionnés et libres subventionnés d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécial, d'enseignement supérieur non universitaire, de promotion sociale et artistique;
 - Aux Chefs des Etablissements d'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française;
 - Aux Directrices et Directeurs des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française.
 - Aux Administrateurs des internats et des homes d'accueil organisés par la Communauté française;
- Pour information :**
- Aux associations de parents;
 - Aux chefs de service de l'administration centrale;
 - Aux membres du service d'inspection.
 - Aux membres du service de vérification;
 - Aux organisations syndicales du personnel enseignant;

18839 A74

Objet : Suspension des activités scolaires le 26 mai 1995.

Les membres des personnels des établissements visés par la présente circulaire sont autorisés à faire le pont le vendredi 26 mai 1995, le lendemain de l'Ascension.

La suspension des cours normalement dispensés à cette date devra cependant faire l'objet de récupérations à raison de deux demi-jours à des dates laissées à l'appréciation des Pouvoirs organisateurs et des chefs d'établissements, mais qui se situeront impérativement avant le 31 mai 1995.

Les dates des reports devront être communiquées aux membres concernés de l'inspection et de la vérification.

Nous comptons sur votre collaboration et vous en remercions.

Philippe MAHOUX
Ministre de l'Éducation

Michel LEBRUN,
Ministre de l'Enseignement supérieur